

# Et si vous deveniez « Conseiller(ère) médical(e) » à l'ARS Bretagne ??

*Maisons à colombages,  
Place Saint-Anne à Rennes*

## Ce poste est fait pour vous si

**Vous êtes** MISP, praticien conseil ou hospitalier, médecin contractuel.

### Vous connaissez :

- Disciplines scientifiques et santé publique
- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

### Vous êtes et vous savez:

- Esprit d'initiative, de pilotage et de coordination
- Contrôler, anticiper un risque, une évolution
- Analyser une information, une donnée, une situation
- Conseiller et gérer les situations de crise, d'urgence

## Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

## Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

## Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

## Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 18 avril 2024**

à [ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr)

ARS Bretagne  
6 place des Colombes  
CS 14253  
35042 RENNES CEDEX

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)



# Vos missions

**Le(la) conseiller(ère) médical(e) est chargé(e) de la coordination régionale de thématiques de santé.**

**Dans ce cadre, il/elle intervient en conseil ou coordination de thématiques en fonction des priorités du plan d'actions de l'Agence, et notamment sur les filières :**

- Maladies neuro-vasculaires
- Cardiologie-vasculaire et cardiologie interventionnelle
- Chirurgie, dont chirurgie pédiatrique, bariatrique, cardiaque, neurochirurgie et chirurgie esthétique

Il/elle assure les missions de réfèrent HUGO sur la chirurgie cardiaque (ex SIOS).

Il / elle assure les missions de correspondant de l'Agence de Biomédecine (ABM) et le suivi des plans nationaux pour le prélèvement et la greffe d'organes.

Il/ elle intervient en tant que de besoin en tant que conseiller médical sur les dossiers douleurs et centre spécialisé obésité, thématiques coordonnées par un chargé de mission.

Cette mission de coordination régionale vise à préparer, puis porter et animer la politique régionale concertée avec les acteurs sur ces thématiques, et à piloter les plans d'actions régionaux. Elle repose sur un diagnostic régional et une déclinaison des orientations nationales.

Pour ce faire, cette coordination implique l'animation de groupes thématiques régionaux (GTR), et une contribution à des GTR transversaux. Le(la) conseiller(ère) médical(e) assure le suivi des textes, de publications et d'études d'activités des thématiques suivies. Il/elle décline en région les directives nationales et peut coordonner des groupes de travail inter-régionaux dans le cadre de ces thématiques

Il/elle conseille la Direction sur les orientations en matière de politique de santé et assure le suivi des situations spécifiques pouvant être rencontrées localement.

Il/elle prépare et coordonne les appels à projets. Il assure leur instruction et leur notification (courriers, dotation, conventions).

Le(la) conseiller(ère) médical(e) participe en tant que de besoin aux groupes de réflexion nationaux. Il/elle participe à la réflexion sur des projets transversaux en lien avec les partenaires externes, les professionnels de santé, les conseils départementaux, Santé Publique France...

Il/elle peut être sollicité(e), en tant que de besoin, pour le suivi dossiers d'expertise ponctuels en lien avec la Directrice adjointe, notamment sur les dossiers de médecine légale et pénitentiaire.

## **Plus précisément, le (la) conseiller(ère) médical(e) :**

- Est l'interlocuteur direct de toute autre coordination régionale en lien avec son activité
- Contribue à l'élaboration des CPOM des établissements de santé en lien avec les thématiques suivies,
- Contribue à l'accompagnement de la mise en œuvre en région des futures réformes des autorisations,
- Donne un avis technique sur les dossiers d'autorisations,
- Assure le suivi du recensement des crédits FIR sur les dossiers de la thématique, et organise les allocations annuelles, leur suivi et l'évaluation des projets ou activités financées ;
- Assure les phases de reporting d'activité de l'agence sur les outils dédiés à cet effet.

Il/elle travaille en étroite collaboration avec les responsables du département offre de soins en établissements et du département autorisations de la direction adjointe hospitalisation, et en articulation avec la direction adjointe prévention pour tout sujet en lien avec les thématiques suivies

## **Conditions Particulières:**

Participation aux astreintes médicales et aux missions d'inspection de l'ARS.

Réalisation d'une déclaration publique d'intérêt (DPI).

Il/elle organise ses congés en coordination avec les autres médecins ou conseillers santé de la DHAP

Il/elle contribue à la continuité des missions médicales de la DAH, en lien avec les autres médecins, notamment dans la gestion des tensions hospitalières.

**ARS Bretagne**  
6 place des Colombes  
CS 14253  
35042 RENNES CEDEX

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

